

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

PARC ROSS

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Les travaux prévus au parc Ross ont pour objectif le réaménagement des espaces de jeux, des aires de circulation et de repos comprenant de nouvelles surfaces amortissantes incluant de nouvelles structures récréatives appropriées pour tous les groupes d'âge.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 1 est la suivante :

1° réaménagement du parc, des infrastructures, des structures de jeux, des revêtements de sol, du drainage, du mobilier urbain et des plantations :	150 000 \$
2° divers et imprévus :	15 000 \$
Sous-total :	165 000 \$

SECTION III

SERVICES PROFESSIONNELS

3. La dépense comprend les services professionnels en architecture du paysage et en ingénierie nécessaires à la préparation des plans préliminaires ainsi que les plans et devis finaux, la surveillance de chantier, le contrôle budgétaire et le contrôle des matériaux.

SECTION IV

ESTIMATION DU COÛT

4. L'estimation du coût des services professionnels et du laboratoire pour le contrôle des matériaux décrits à l'article 3 s'élève à 16 000 \$:

Sous-total : 16 000 \$

CHAPITRE II

PARC DE L'ANSE

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

5. Les travaux relatifs au parc de l'Anse ont pour objectif le réaménagement des espaces de jeux comprenant de nouvelles surfaces amortissantes.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

6. L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 5 est la suivante :

1° réaménagement du parc, des infrastructures, des structures de jeux et des revêtements de sol : 23 000 \$

2° divers et imprévus : 2 000 \$

Sous-total : 25 000 \$

CHAPITRE III

PARC DE LA FALAISE

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

7. Les travaux relatifs au parc de la Falaise ont pour objectif le remplacement des modules de jeux comprenant de nouvelles surfaces amortissantes.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

8. L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 7 est la suivante :

1° remplacement des modules de jeux, des infrastructures et des revêtements de sol :	40 000 \$
2° divers et imprévus :	4 000 \$
Sous-total :	44 000 \$
TOTAL :	250 000 \$

Annexe préparée le 4 novembre 2008 par :

Nathalie Bourrelle, architecte paysagiste
Service de la gestion des immeubles